



Municipalité de
Saint-Simon-les-Mines

Province de Québec
MRC Beauce-Sartigan
Municipalité de Saint-Simon-les-Mines

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT 298-2022

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE :

Règlement 298-2022 modifiant le règlement 165-2006 relatif au zonage

Lors de la séance ordinaire du 11 octobre 2022, le Conseil a adopté le règlement 298-2022 RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 165-2006 RELATIF AU ZONAGE.

QU'IL est entré en vigueur le 24 octobre 2022, suite à la délivrance du certificat de conformité au Schéma d'aménagement et de développement révisé et à ses objectifs, adopté par la MRC Beauce-Sartigan le 19 octobre 2022.

Toute personne peut prendre connaissance dudit règlement au bureau municipal de Saint-Simon-les-Mines, aux heures normales d'ouverture ou en ligne.

Donné à Saint-Simon-les-Mines ce 24^e jour du mois d'octobre 2022.

Véronique Fortin, D.M.A.

Directrice générale et greffière-trésorière